Département de l'Isère Arrondissement de LA TOUR DU PIN Accusé de réception en préfecture 038-213802614-20230925-DEL-87-2023-DE Date de télétransmission : 17/10/2023 Date de réception préfecture : 17/10/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE de MORESTEL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents: Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL

Ont donné pouvoir ou sont excusés : Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Bernard JARLAUD (pouvoir à Paul LAVIE), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Wilfried MADULI) Aimé VIAL (pouvoir à Estelle KELLER).

Date de la convocation: 19 septembre 2023

Secrétaire de séance : Sandrine BUDIN

Conseillers présents à l'ouverture : 18. Quorum atteint.

<u>Délibération n°87-2023 : Demande de subvention auprès de la Région : sécurisation des espaces publics : vidéoprotection</u>

La municipalité a installé lors des précédentes phases d'équipement, 32 caméras extérieures visionnant la voie publique :

Après expérimentation et en concertation avec le référent sureté de la gendarmerie, il est nécessaire de compléter ce réseau par l'adjonction de deux caméras panoramiques 4 vues.

Le montant des travaux est estimé à 32 345.95€ HT (38 815.14€ TTC) et pourrait bénéficier d'une aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 50% de la dépense H.T avec un plafond de 15 000 € par caméra et 50 000 € par commune et par an.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide de la région Auvergne Rhône Alpes au titre de la sécurisation des espaces publics.

Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour), LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le projet d'extension du système de vidéoprotection,
- SOLLICITE l'aide de la région Auvergne Rhône Aipes,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches pour ce faire.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 25 septembre 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

Frédéric VIAL

Le Maire,